Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260901-DEL20260826_66-DE

Réf. : DEL202600826-66

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 26 août le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 2026

PRESENTS (14)
Mme Dominique MARTIN, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, M. Clément CHOTARD, Mme Aurélie LOEZIC, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Philippe ROBO, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (5) :
M. Cyrille MONNERAIS ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.
Mme Katy LETORE ayant donné pouvoir à M. Thierry ROBIN.
M. Pascal JOSSE ayant donné pouvoir à Mme Dominique MARTIN.
Mme Stéphanie DUBOIS ayant donné pouvoir à Mme Mme Valérie DUBOIS.
Mme Agnès GUILLO, ayant donné pouvoir à Mme me Marie-Thérèse LUCAS.

ABSENTS (0) :

Délibération n°20260826-66 – OCTROI DE LA MEDAILLE DE LA VILLE

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'existence de la "médaille de la ville", médaille qui a principalement pour objectif d'honorer une personnalité dans le cadre d'un évènement exceptionnel. Lors de l'incendie du 8 juillet 2026 dans le bourg, un auganais a, dès les 1ères minutes du sinistre fait acte de sang-froid, d'efficacité exceptionnelle et de bravoure en organisant et prenant l'initiative d'évacuer les habitantes et habitants du secteur en danger. Il s'agit de Monsieur Ludovic DRAPEAU qui était présent au moment du départ du feu. Aussi Madame le Maire propose de remettre la médaille de la ville pour acte de bravoure à Monsieur Ludovic DRAPEAU.

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la proposition de remettre la médaille de la ville à Monsieur Ludovic DRAPEAU pour acte de bravoure lors de l'incendie du 8 juillet 2026 dans le bourg.
D'autoriser le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires pour cette remise de médaille.

Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260901-DEL20260826_66-DE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

D'approuver la proposition de remettre la médaille de la ville à Monsieur Ludovic DRAPEAU pour acte de bravoure lors de l'incendie du 8 juillet 2026 dans le bourg.
D'autoriser le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires pour cette remise de médaille.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Mme Dominique MARTIN



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 28/08/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 28/08/2026